

12 décembre 2012

Fact sheet «Positionnement international de la formation professionnelle supérieure»

edu-suisse s'engage pour l'attribution de titres convoités et compréhensibles ainsi que pour l'amélioration du positionnement de la formation professionnelle supérieure (FPS) en Suisse et à l'étranger. Seuls des diplômes FPS nettement plus attrayants pourront contrer la pression grandissante sur les hautes écoles et faire obstacle à une académisation non voulue de la formation professionnelle. En même temps, aspirer à des diplômes populaires ne doit pas signifier renoncer aux propositions uniques de vente (PUV) de la FPS. La réglementation en rapport avec l'utilisation des titres ne doit donc pas conduire à une scolarisation rampante et s'éloigner d'une orientation systématique vers les besoins du marché du travail avec toute sa diversité de branches et de métiers. Dans ce contexte, il convient de prendre en considération les diverses spécificités et orientations des écoles supérieures et des examens fédéraux (examens professionnels et examens professionnels supérieurs) dans l'utilisation des titres:

Ecoles supérieures:

edu-suisse approuve le titre fédéral protégé «**Bachelor of (...) College of Higher Education**».

- Avec le titre de «Bachelor» en tant que titre fédéral protégé, l'équivalence en termes de contenus et d'étendue entre la formation professionnelle réglementée et la formation générale dans le domaine tertiaire est établie.
- Ecole supérieure doit être traduit en anglais par «College of Higher Education». Il faut éviter des ajouts comme «Vocational», «Training» ou «Practice» en raison de leur rapprochement avec la formation professionnelle initiale.

Examens fédéraux:

edu-suisse s'engage en faveur d'une discussion reposant sur une large assise et d'un examen des titres de diplômes «Professional Bachelor» (examen professionnel) et «Professional Master» (examen professionnel supérieur). En ce qui concerne les examens fédéraux, il faut notamment veiller, dans le cadre des suppléments aux diplômes, à ce que le titre exprime la valeur du diplôme ou atteigne le niveau de classement international.

Les avantages et inconvénients ainsi que les effets des titres de Bachelor et de Master ne sont pas encore suffisamment tirés au clair en ce qui concerne les examens fédéraux:

- D'une part, l'attrait des titres anglais plaide clairement pour leur introduction. De plus, l'argument peut être invoqué selon lequel il faudrait traiter de manière égale les différents diplômes de la formation professionnelle supérieure (diplôme ES et brevets/diplômes fédéraux). La question du titre devrait donc en principe être rattachée au cadre de qualifications nqf.ch-HS (niveau 6 «Bachelor» et 7 «Master»).
- D'autre part, l'utilisation des titres «Bachelor» et «Master» pourrait, du fait de la référence terminologique au système de Bologne, entraîner une réglementation supplémentaire déterminante des cours préparatoires et des examens (étendue minimum, niveau d'exigences comparable dans la formation et les examens, etc.). Cela reviendrait à supprimer l'avantage décisif de ces diplômes, à savoir une parfaite adéquation avec les besoins de la branche et des professions.